

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Qualifications Mondial 2022 : le duo Ecuele-Ndong, stop ou encore ?



Photo: DR/ L'Union

Revoir Didier Ibrahim Ndong en défense centrale aux côtés Bruno Ecuele Manga reste une option crédible.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Il y a bien entendu à sa disposition dans le groupe choisi, un spécialiste du poste (Sidney Obissa) et deux polyvalentes alternatives (Alex Moucketou Moussounda et Junior Assoumou Akue). Mais la tentation pourrait être grande chez le sélectionneur des Panthères, Patrice Neveu, de reconduire Didier Ndong au côté de Bruno Ecuele Manga pour composer la paire défensive axiale du Gabon face à l'Angola, demain soir à Luanda Compte tenu de l'enjeu de cette première manche de la double opposition comptant pour les troisième et quatrième journées du groupe F des qualifications zone Afrique de la

coupe du monde 2022, s'appuyer sur des certitudes reste une évidence. Et le duo formé par le défenseur central au long cours et l'habituel cadre du milieu de terrain avait globalement donné satisfaction lors de la dernière sortie des Panthères contre l'Égypte le 5 septembre dernier à Franceville. Ce, malgré une absence coupable sur l'égalisation des Pharaons concédée en fin de partie. Aaron Appindangoye et Yrindu Musavu-King, blessés, Gilchrist Ngue-ma non convoqué, Obissa et Assoumou Akue n'ayant pas donné satisfaction, Moucketou Moussounda, sans référence en sélection fanion, il ne serait donc pas utopique que le sélectionneur national privilégie encore l'option susmentionnée. Laquelle n'est toutefois pas sans

demander un nouveau sacrifice mental à Ndong pour un deuxième "dépannage" et une autre configuration du secteur

médian gabonais privé de l'activité d'un pilier. Même si le trio Mario Lemina-André Biyogo Poko-Guelor Kanga s'est

montré à la hauteur face aux Pharaons. Mais au final qui sait si, au gré des circonstances, l'attelage Ecuele-Ndong

n'est pas parti pour durer au moins le temps restant de la campagne qualificative pour le Mondial au Qatar ?

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 6 octobre 2021
Appel d'offres : N° 005/MCEN/TRAVAUX REHABILITATION MGR/2021
Nom du projet : Réhabilitation de la maison Georges RAWIRI
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

Le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la maison Georges RAWIRI.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué en lot unique : Réhabilitation du bâtiment principal.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA pour l'appel d'offres national. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique

Cabinet du Ministre d'Etat
BP : 2280 Libreville, Tél. : (00241) 066 60 43 13
Mail : tatiberclence@yahoo.fr

6. CRITERES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 octobre 2021 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 27 octobre 2021 à 11 heures dans la salle de réunion du Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique sise au centre ville derrière la poste, Avenu Augustin BOUMAH à Libreville.

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique


Edgard Aricet MBOUMBOU MIYAKOU